

PIERRE-LEVÉE

ET SES HAMEAUX

Nouveau journal d'information de la Mairie de Pierre-Levée

Numéro 1 - Octobre 2009



Le mot du maire

Les nouvelles technologies scolaires arrivent !

La rentrée scolaire est un moment fort de la vie de notre commune et de nos enfants.

L'innovation étant cette année le dispositif pédagogique numérique dont vont bénéficier les élèves du CP et CE1.

Il s'agit, en effet, de la livraison d'un tableau blanc interactif depuis septembre. Il sera accompagné de 14 ordinateurs «Notebook» (c'est l'appellation d'un petit portable d'une taille proche d'une feuille A4) et d'une imprimante, qui seront livrés aux environs de la toussaint.

Vous l'aurez aussi remarqué, un joli gallinacé a coiffé notre église Saint-Claude de sa parure cuivrée afin de nous protéger de la foudre.

Dernière nouveauté, la présentation du journal d'information de notre village qui, tout en restant proche des Pierrelevéens, change de format et se met en couleur !

Merci à l'équipe de conception et de réalisation.

Bonne lecture et bonne rentrée à tous !

Gérard Boisnier
Maire de Pierre-levée

E-mail : monsieurlemaire@pierre-leeve.fr

dossier

Rentrée 2009 à Pierre-Levée



Joindre la mairie

- Par COURRIER
Place de l'Eglise
77580 PIERRE-LEVEE
- Par TÉLÉPHONE
01 60 22 29 04
- Par FAX
01 60 22 15 00
- Par INTERNET
www.pierre-levée.fr
- Par E-MAIL
mairie-pierre.leeve@wanadoo.fr

Horaires

Ouverture de la mairie au public, le mardi de 14h00 à 17 h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Numéros utiles

- Police : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence unique européen : 112
- Gendarmerie nationale : 01 60 22 01 19
- S.O.S. médecins : 0 825 33 36 15
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Enfance maltraitée : 119
- Drogues, Alcool : 113
- Sida : 08 00 840 800
(appel gratuit à partir d'un téléphone fixe)

❖ Actualités Municipales

En direct du Conseil Municipal

• SYNTHÈSE DE LA SÉANCE DU 29 JUIN 2009 •

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- Institution d'une taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles

Création sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

- Instruction des déclarations préalables pour les clotûres

La commune de Pierre-Levée demandera aux pétitionnaires élaborant des clotûres de déposer au Secrétariat de la Mairie une déclaration préalable et que leur instruction sera confiée à la Direction Départementale de l'Équipement de Coulommiers.

- Institution de la participation pour voirie et réseaux (P.V.R.)

Article 1 - INSTITUER sur l'ensemble du territoire communal, la participation pour le financement de la voirie et réseaux publics définies aux articles L 332-11-1 ET L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme. Article 2 - Une convention à intervenir entre les aménageurs et la commune précisera au cas par cas, les conditions d'application de cette participation.

- Produits phytosanitaires

Monsieur le Maire donne lecture du bilan contenant l'ensemble des éléments concernant le diagnostic des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires par le personnel technique sur le territoire de la commune. Constatation est faite qu'il est nécessaire d'acquiescer certains éléments afin que le personnel soit mieux protégé lors de l'utilisation des produits. Le Conseil Municipal autorise l'achat de matériel et sollicite, si nécessaire, la subvention correspondante auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne et s'engage à ce que ce matériel soit utilisé conformément aux recommandations du Conseil Général, dans un objectif de réduction d'usage des produits phytosanitaires.

- Association

Attribution d'une subvention à l'association «Esprit jeunesse» de Pierre-Levée sise 13 place Saint-Claude, au regard des projets d'actions proposés pour l'année 2009.

Centre Communal d'Action Sociale

• SYNTHÈSE DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2009 •

- Accueil du nouveau délégué

Madame GONORT a été nommée en lieu et place de Madame DE CUYPERE Christine, démissionnaire.

- Pack Eureka

Lecture de la lettre de remerciement de la part des personnes retraitées ayant participé au pack Eureka. Celui-ci comprend 15 matinées consacrées à un programme d'activation cérébrale. Une convention entre le CCAS de Pierre-Levée et la Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France a été passée. Cette action sera renouvelée et étendue au cours de l'année 2009/2010.

- Suivi des personnes sensibles - RAPPEL

Le Plan Nationale Canicule compte trois niveaux :

1 - La veille saisonnière : niveau à périodicité annuelle obligatoire du 1^{er} au 31 août.

2 - La mise en garde et d'actions (MIGA) : lorsqu'une vague de chaleur est prévue ou en cours. A ce niveau, correspond une série d'actions préventives qui sont réalisées par les services publics, de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

1 - La mobilisation générale : dans le cas où la canicule s'accompagne de conséquences qui dépassent le champ sanitaire.

Une affiche concernant la canicule a été élaborée et une liste de personnes chargées de la surveillance des personnes fragilisées a été établie.



❖ Santé

Rappels sur la grippe A (H1N1)

La grippe A H1N1 a pris la forme d'une pandémie (épidémie mondiale). Le risque de cette grippe est principalement lié à sa rapidité de propagation et à son extension géographique. Une cellule de veille a été mise en place par la Sous-Préfecture de Meaux. Les communes du pays Fertois se sont regroupées afin d'acheter des masques en septembre.

Lors de la détection d'un cas, la priorité de distribution sera donnée aux enfants et aux seniors ; le port des masques sera obligatoire pour le personnel communal.

Si une évolution du dispositif se fait, le Conseil Municipal sera avisé et informé de toutes mesures éventuelles à prendre.

Quelles mesures concrètes puis-je prendre ?

- j'adopte des mesures d'hygiène pour limiter la transmission à mes proches pendant au moins 7 jours après le début des premiers symptômes ;
- je me lave régulièrement les mains au savon ou je les désinfecte avec une solution hydro alcoolique (disponible en pharmacie) ;
- je me couvre la bouche et le nez lorsque je tousse ou éternue ;
- je m'isole des personnes avec lesquelles j'habite (même pour dormir), si possible dans une autre pièce, ou je respecte avec eux une distance d'au moins un mètre ;
- j'évite si possible ou limite les contacts avec les personnes de mon entourage (serrer les mains, s'embrasser, etc.) et en particulier avec les personnes âgées, fragiles et les nourrissons ;
- je pense à aérer très régulièrement la pièce dans laquelle je me trouve ;
- j'évite de sortir pendant la période durant laquelle je suis contagieux ;
- je ne mélange pas mes effets personnels avec ceux des autres (couverts, serviette de toilettes, verre, brosse à dent, etc.) ; j'utilise une serviette de table ou de toilette personnelle ;
- je nettoie les surfaces et les articles partagés avec d'autres (poignée de porte, chasse d'eau, télécommande, téléphone, etc.) au savon et à l'eau chaude avec des produits ménagers habituels ;
- je me désinfecte les mains plusieurs fois par jour pour éviter de disséminer le virus qui s'y trouve.



En savoir plus

www.pandemie-grippale.gouv.fr
www.grippea.fr

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,

PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr



❖ A savoir

Le RSA : Revenu Solidarité Active

Depuis le 1^{er} juin 2009, le **R.S.A.** est entré en vigueur et fait disparaître avec sa venue, le **R.M.I.** (Revenu Minimum d'Insertion) ainsi que l'**A.P.I.** (Allocation Parent Isolé).

La nouveauté du **R.S.A.** est qu'il s'adresse non seulement aux personnes sans emploi, mais aussi aux travailleurs pauvres, c'est-à-dire à ceux qui perçoivent un salaire inférieur à 880 euros mensuel. Il est financé par l'Etat et le Conseil Général.

Gratuité des transports en Ile-de-France

Le **STIF** (Syndicat des transports d'Ile-de-France) a annoncé que les bénéficiaires du **R.S.A.** (revenu de solidarité active) auraient un accès gratuit aux transports en Ile-de-France à partir de juin 2009.

En savoir plus

www.rsa.gouv.fr

❖ Notre village

Eglise Saint-Claude

Edifice rural rectangulaire surmonté d'un petit clocher ; clôture de chœur 16^e à panneaux sculptés (MH), autel à panneaux sculptés Renaissance (MH), épitaphe funéraire 18^e, Vierge à l'Enfant en pierre 16^e.

Un nouvel arrivant

C'est fait ! Un superbe coq surplombe le clocher de notre église. Nous voilà protégés de la foudre et nous avons la possibilité de connaître le sens du vent.

- A l'intérieur, nous procédons à la modification de l'autel de célébration afin de répondre aux symboliques de la messe d'aujourd'hui. Sur ce point vous serez bientôt invités à la réalisation d'un panneau de mosaïque représentant le Pancreator qui sera placé sous le panneau du nouvel autel.

- La première réunion sur le thème de la « Bioéthique » se tiendra en salle de réunion de la mairie le **vendredi 23 octobre à 20H00** et le **vendredi 27 novembre à 20h00**.

Tous, vous êtes invités à y participer !

- Durant le quatrième trimestre les célébrations suivantes sont réservées à notre église :

- Dimanche **18 octobre**, 10H30
- Dimanche **15 novembre**, 10H30
- Dimanche **29 novembre**, 10H30
- Dimanche **13 décembre**, 10H30
- jeudi **24 décembre**, 21H00

La messe de la nuit de Noël sera célébrée dans notre église, c'est un moment important de l'année liturgique, nous vous espérons nombreux à cette commémoration.

Les horaires

Les messes du dimanche ont lieu alternativement dans les églises de Maisoncelles, Haute-Maison, Pierre-Levée et Sancy. L'office est célébré à 10H30 le dimanche matin.

Les lieux de célébration varient d'un trimestre à l'autre et sont affichés sur le panneau d'affichage de l'église.

L'équipe

Un comité paroissial organise la vie paroissiale, les célébrations, les sacrements, le catéchisme, etc.

Contacts :

- Monsieur Zajac Joseph,
- Madame Andrieux Nicole.

Tél. : 01 60 22 15 12



Toutes les précautions sont prises pour hisser notre gallinacé.



Une prouesse technique, malgré un temps maussade.



❖ Vie Locale - Associations

Premier Challenge Inter-villages

Pour la première fois, les jeunes de Pierre-levée, grâce à l'implication de l'association «**Esprit jeunesse de Pierre-Levée**», ont pu participer aux Inter-villages, réunissant les cinq communes suivantes : Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Ussy-sur-Marne, Changis, Sammeron, Signy-Signets.

La commune de Signy-Signets a très gentiment proposée que nos jeunes concourent avec les jeunes de leur commune.

Pas moins de 220 jeunes se sont donc rencontrés sur les stades de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. La journée fut bien remplie. Dès 9 heures du matin, les premiers jeux débutèrent ; tir à la corde, foot, jeux du bétet, le fil rouge et bien d'autres activités encore. La motivation était au rendez-vous et les fous rires garantis.

Ce sont donc sous les couleurs «Rouge» de Signy-Signets, que notre petit groupe de Pierre-Levée a été chercher la victoire !

A l'année prochaine, sans aucun doute !



Les enfants de Pierre-Levée.



L'équipe au complet.



Le tir à la corde (7-12 ans) ou l'art d'encourager ses équipiers.

Les membres de l'association :
(de gauche à droite)
Catherine, Karine, Raymond,
Annie et Jean.



L'association «Esprit jeunesse de Pierre-Levée»

Objet : s'inscrire dans plusieurs orientations et notamment :

- la promotion d'activités sous sa forme associative,
- favoriser la bonne entente entre tous les membres et développer une vraie dynamique dans le milieu rural,
- favoriser des actions en direction des jeunes de la commune, vers le sport, les loisirs, la culture, etc.

Adresse

Siège social : Mairie,
place de l'Eglise,
77580 Pierre-Levée

Contact

13 place Saint-Claude
Tél. : 01 60 22 32 59
01 60 22 22 86

❖ Le dossier

Ecole de Pierre-Levée

Tél. : 01 60 22 46 56

Horaires :

de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 17h30.

Directrice : Mme Fourmy

Adjointe : Mme Boiron

3 villages, 3 écoles, un RPI

Depuis près de 30 ans, les communes de Pierre-Levée, Sammeiron et Signy-Signets, se sont réunies pour former un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Cette collaboration a fait naître récemment le SIRPI, un syndicat intercommunal formé des trois mêmes communes pour se charger de coordonner les dépenses liées aux écoles et à la restauration scolaire.

Budget familial

Le secrétariat d'Etat à la famille met à disposition un site Internet pour apprendre à gérer un budget, à mieux dépenser et éviter les situations de surendettement. Cette série d'outils doit permettre à l'ensemble des familles de disposer d'informations fiables pour mieux se repérer et pour y voir plus clair dans son budget.

www.monbudget.famille.gouv.fr

Une rentrée agréable

La rentrée scolaire est, tous les ans, un moment fort de la vie de notre commune. Cette année encore, avec l'équipe enseignante dirigée par Mme Fourmy et assistée de Mme Boiron, nous avons connu une rentrée pleinement réussie !

L'effectif de cette année est de 28 bambins en Cours Préparatoire et 20 élèves en Cours Élémentaire 1^{ère} année, des 3 communes du RPI.



Une rentrée 2009 réussie.



Les cartables sont de retour !



Arrivée du car et sortie des enfants.

Projet de la nouvelle classe de Pierre-Levée

Les premières analyses d'études géotechniques ont été réalisées et nous attendons le rapport d'information pour l'avancée du projet.

Des informations complémentaires vous seront communiquées dans un prochain numéro.



❖ Chantiers

Travaux de voirie

Les travaux pour le renforcement du réseau d'eau potable du hameau des Houis, qui concernaient la pose d'une conduite en fonte sont maintenant terminés.

Des demandes de travaux de voirie vont être effectués concernant la rue Neuve et la Grande Rue ainsi que la route de Moras.

Ces travaux seront réalisés en même temps que ceux effectués par le Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable de Crécy-la-Chapelle et ses environs.

Carrefour des Houis : des travaux de voirie et d'écoulement des eaux pluviales seront réalisés également, en même temps que le chantier de Renforcement d'Adduction en Eau Potable et ainsi réguler les problèmes d'évacuation précédents.



Le hameau des Houis ; travaux avant...



...Et après !

ASSOCIATION

Cette année, concernant les associations de notre commune, il est important que le listing de leurs manifestations nous soit transmis pour information.

Un courrier leur sera adressé en fin d'année pour les organisations de 2010.

RAPPEL

Inscription sur les listes électorales

En vue des prochaines élections régionales qui auront lieu en mars 2010, pensez déjà à vous inscrire, si vous avez 18 ans, avant la fin de l'année.

Les inscriptions seront closes le 31 décembre 2009.

❖ Nos commerces

Bougez avec la Banque Postale !

Annie vous accueille dans votre agence postale du lundi au samedi de 11 heures à 12 heures 30 et vous offre toute une gamme de services :

- Affranchissement de votre courrier • Vente de timbres courants et de timbres de collection
- Produits prêt à poster • Envoi de vos colis
- Versements ou retraits pour titulaires de comptes postaux dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Possibilité de recharge téléphone portable chez les principaux opérateurs

A bientôt dans votre agence postale !



❖ Souvenirs

Cérémonie du 11 novembre

ATTENTION, cette année, la cérémonie aura lieu à 9h00. Le rassemblement devant la mairie est prévu à 8h45, puis devant le monument aux morts à 9h00. Ensuite, allocution du maire, dépôt de gerbes, puis déplacement au cimetière et dépôt de gerbes sur les tombes de nos soldats. A l'issue de la commémoration, un vin d'honneur sera servi à la mairie.

A noter : cérémonie à 9h00, rassemblement devant la mairie à 8h45.

SITE INTERNET

Retrouvez bien sûr toute l'actualité de notre commune sur le site :

www.pierre-levee.fr

❖ En bref

Recensement militaire

Il est rappelé que toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Pour cela, il faut se présenter à la mairie du domicile. Les français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ou du livret de famille.

❖ Sécurité / Prévention

Protection

Depuis le début de l'année, une augmentation des vols et cambriolages sur notre commune ont été constatés... Il devient important de pouvoir protéger et sécuriser vos biens et ce que vous avez de plus précieux. Dans notre prochain numéro un dossier complet d'informations pratiques vous sera présenté.

❖ Etat-civil

NAISSANCES / Bienvenue à :

Léanna Viet, née le 4/05/2009 • Noémie Caron, née le 11/05/2009
Kylan Cavier, né le 12/05/2009 • Damien Bisch, né le 7/07/2009

MARIAGES / Nos félicitations à :

M^{lle} Zignic Nathalie et M. Bastien Frédérick pour leur union en date du 13 juin 2009.

DÉCÈS / Au revoir à :

M. Planchon dans sa 86^{ème} année (né le 6/11/1922).

A vos agendas !

- ◆ **Mercredi 11 novembre 2009**
Cérémonie du souvenir.
- ◆ **Samedi 19 décembre 2009**
Goûter et colis des seniors à la Mairie.
- ◆ **En janvier 2010**
Vœux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal, suivi d'un cocktail (date à confirmer dans notre prochain journal).
- ◆ **Dimanche 10 janvier 2010**
Galette des rois organisé par le Comité des fêtes.

❖ Partenaires et Annonceurs de Pierre-levée

Agences Easy'Com & A.P.S. (Alarme, Protections & Services)

Rubrique réservée aux annonceurs désirant réaliser un partenariat ou une collaboration avec la commune de Pierre-levée. Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie de Pierre-Levée.

Conseil-Création
Identité visuelle
Edition - Graphisme
Impression
Multimédia
Evènementiel

Pimentez votre communication!

77580 Pierrelevée
Tél. : 01 60 01 31 69

www.easycom77.com
easycom@wanadoo.fr

A.P.S.
ALARMES, PROTECTIONS & SERVICES

Télésurveillance
toute l'année
24/24 h

Protégez ce que vous avez de plus précieux.

19 rue Frédéric Sarazin - 77550 REAU - Tél. : 01 64 13 00 71 - Fax : 01 64 13 66 18

Mairie de Pierre-Levée

Horaires d'ouverture au public : le mardi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

Tél. : 01 60 22 29 04 - Fax : 01 60 22 15 00 - www.pierre-leeve.fr

Email : mairie-pierre.leeve@wanadoo.fr

Journal municipal de Pierre-levée

Directeur de publication : Gérard Boisnier - Rédaction : Commission communication

Photos : Easy'Com & Catherine - Maquette et Impression : Easy'Com